

Conseiller le Client dans la gestion de son patrimoine Privé - CCP

Groupe dédié aux notaires et aux avocats

Demande d'enregistrement au RS auprès de France Compétences
« Construire une stratégie patrimoniale personnalisée »



CONSEIL SUPÉRIEUR
DU NOTARIAT

AUREP

EDITO

**Jean Aulagnier**

Coresponsable pédagogique CCP
Vice-président AUREP
Président Commission Pédagogique
et Scientifique AUREP

**Natacha Fauchier**

Coresponsable pédagogique CCP
Responsable scientifique AUREP

**“ Cette certification,
fortement réputée, est une
plus-value incontestable
tant pour la clientèle que les
partenaires. ”**

Les métiers du conseil patrimonial sont en pleine mutation. Les clients se montrent de plus en plus avertis et exigeants quant à la gestion de leur argent et de leur patrimoine.

La demande d'un accompagnement spécifique et personnalisé s'accroît et le conseil s'avère de plus en plus fondamental et différenciant.

Fort de cette évidence et de cette nécessité, l'AUREP propose et actualise sans cesse depuis 1995 une formation pluridisciplinaire « Expert en conseil patrimonial ». Elle permet d'exercer les missions de conseiller en gestion de patrimoine, de développer une approche globale du patrimoine et une ingénierie patrimoniale adaptée aux attentes des clients.

Ouverte à ceux qui ont la charge de conseiller une clientèle privée dans la gestion et l'organisation de leur patrimoine, cette formation passionnante apporte une véritable ouverture d'esprit. C'est une plus-value incontestable tant pour la clientèle que les partenaires (notaires, avocats, conseillers patrimoniaux).

Dès le milieu de la formation, les « étudiants » parviennent à mettre en pratique des stratégies vues ensemble pendant les cours ! De quoi être rapidement autonome grâce à une méthodologie efficace et réputée.

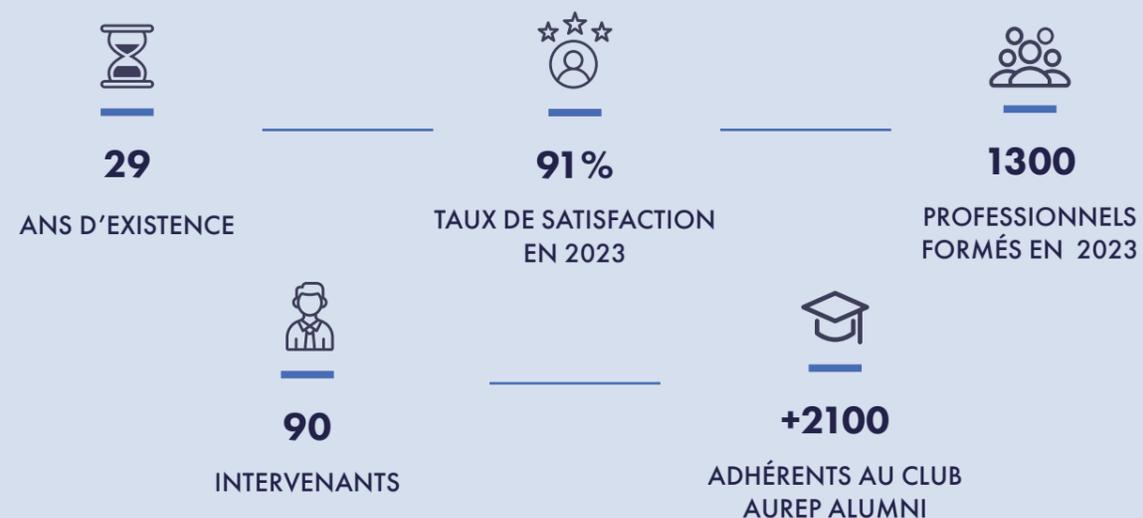
Une certification à très forte notoriété sur le marché, reconnue comme l'un des meilleurs diplômes en gestion de patrimoine en France.

**Jean Aulagnier
Natacha Fauchier**

CONSEILLER LE CLIENT DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE PRIVÉ



AUREP : LA RÉFÉRENCE DES FORMATIONS EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995



CONSEILLER LE CLIENT DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE PRIVÉ

Rythme Annuel : 3 à 4 jours consécutifs de cours par mois

Durée 25.5 jours (179 heures)

Site Paris

Modalités Présentiel

Tarifs 2024 6 250 € (non soumis à TVA)
Validation des Prérequis Professionnels
(si nécessaire) : 300 €

Tarifs non assujettis à TVA.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les différentes problématiques patrimoniales en comparant l'existant aux attentes du client
- Analyser les divers risques liés aux aléas de la vie et à son allongement
- Rédiger un bilan patrimonial personnalisé
- Construire une stratégie d'ingénierie patrimoniale globale
- Simuler l'efficacité des opérations envisagées
- Assurer un suivi régulier du client pour adapter les stratégies patrimoniales mises en place



INSCRIPTIONS

Ouverture
en mars 2024



PLACES LIMITÉES

30 participants par groupe



SITES

Paris / Clermont-Ferrand
Aix-en-Provence / Lille/
La Roche-sur-Yon



FORMAT

Annuel
Reentrée en janvier 2025



ÉVALUATION

Décembre 2025



PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à ceux qui justifient :

- Être titulaires d'un Diplôme Supérieur du Notariat
- Être titulaires d'un Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat
- Être titulaires d'un diplôme inscrit au RNCP niveau 6 ou 7 en droit privé

Pour en savoir plus :

www.aurep.com ou contact@aurep.com



CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- Notaire,
- Avocat,

Spécialisé en gestion de patrimoine





PLAN DE FORMATION

CONSEILLER LE CLIENT DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE PRIVÉ

INTRODUCTION	De la gestion au conseil patrimonial, du contenu au contenant	3.5 h
LE CONTENU - Choix et arbitrage des allocations d'actifs		
Composer le financier	Actifs financiers en direct	7 h
	Produits de la gestion collective et produits structurés	7 h
Composer l'immobilier	Actifs immobiliers	7 h
	Financer l'immobilier, l'effet de levier du crédit, couvrir les risques de la dette	3.5 h
Mixer	Allocation d'actifs patrimoniale	7 h
	Mode de détention des actifs financiers	3.5 h
	Influence de l'environnement économique sur l'allocation d'actifs	14 h
LE CONTENANT - Choix et arbitrage des modes de conjugalités		
	Choisir et arbitrer le régime matrimonial	10.5 h
Contenants partagés, subis ou choisis	Indivision, Concubinage, PACS*	*
	Démembrement de propriété	17.5 h
	Assurance vie	14 h
	Sociétés civiles patrimoniales, immobilières et financières	7 h
Opérations d'arbitrage choisies ou subies	Libéralités entre vifs*	*
	Transmission à cause de mort*	*
Influence de la fiscalité	Fiscalité des revenus et des plus-values	17.5 h
	Fiscalité de l'investissement locatif	7 h
	Fiscalité du patrimoine (IFI)	7 h
	Fiscalité de la transmission à titre gratuit*	*
LA MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL - Mettre en œuvre l'investissement		
	Accompagner l'investisseur immobilier : acquérir, administrer*	*
Mettre en œuvre une prévoyance adaptée	Préparer ses revenus de remplacement (retraite)	7 h
	Compléter ses revenus, convertir un capital en rente**	3.5 h
Adapter le conseil patrimonial aux préoccupations des clients	Personnes protégées, majeurs, mineurs*	*
	Survivant du couple	7 h
	Familles recomposées**	3.5 h
	Construire et délivrer le rapport patrimonial (études de cas)	21 h

* Module Asynchrone facultatif ** Module Asynchrone obligatoire



ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle par étude de cas assortie de deux livrables - Durée : 4 H 00

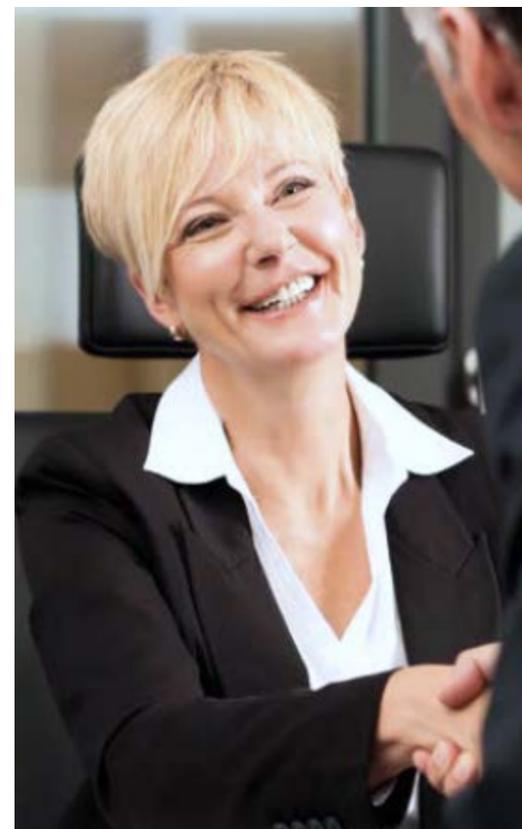
1^{er} livrable : le bilan patrimonial personnalisé du client

1. Identifier les différentes problématiques en comparant le patrimoine existant et les attentes nouvelles du client
2. Analyser les conséquences sur le patrimoine, des aléas de la vie et évaluer les effets attendus des mesures à mettre en place et la correspondance des ressources potentielles du client avec les solutions envisagées
3. Relever les écarts entre situation patrimoniale existante et future et présenter les solutions les plus adaptées.

2^{ème} livrable : la présentation et l'argumentation

1. Des propositions susceptibles de répondre aux objectifs du client, en s'appuyant sur l'ingénierie économique (recomposition de l'allocation d'actifs, prise en compte de la capacité d'endettement) d'une part et l'ingénierie juridique, fiscale et sociale d'autre part
2. Des résultats des simulations effectuées (projections économiques, juridiques, fiscales et sociales) sur les évolutions d'éléments du patrimoine du client, proposées
3. De la cohérence des propositions avancées avec la composition de la famille, son horizon retenu et le niveau de risque accepté
4. De la méthode de détermination du périmètre du suivi du patrimoine du client et les sources d'informations adaptées au dossier (suivi des évolutions juridiques, fiscales et sociales).

En cas de non-validation, après la session de rattrapage, le candidat pourra se réinscrire pour repasser l'évaluation.



LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'AUREP

Additionnez nos solutions, multipliez vos compétences.

Avec plus de 25 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100 % efficaces et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

Vous intégrerez un groupe de pairs à taille humaine.

Votre réussite repose sur pédagogie active, à partir d'études de cas, de simulations opérationnelles ; de partages d'expériences professionnelles et de bonnes pratiques.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, L'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant, favorisant ainsi un apprentissage individualisé et l'acquisition progressive des compétences selon des méthodes diversifiées et complémentaires.

LE PACK APPRENANT, EFFICACITÉ ET ADAPTABILITÉ

Devenez acteur de votre formation en combinant les ressources mises à disposition tout au long de votre formation.

- **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...

- **Un accès à notre plateforme d'apprentissage en ligne** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors des cours.

- **Un accès au logiciel des calculs patrimoniaux de L'AUREP** à télécharger sur votre smartphone* ou tablette*.

* non fournis dans le cadre de la formation

- **Un accès au Profil Invest Aurep**, questionnaire risque multi-dimensionnel conçu pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

Responsables pédagogiques et formateurs



Jean Aulagnier
Vice-président AUREP
Président Commission
Pédagogique et Scientifique AUREP



Natacha Fauchier
Responsable scientifique AUREP



William Altide
Maître de conférences associé à
l'Université de Lille
Président de COOP & CORP
Consultant CRIDON SUD-OUEST



Barthélemy Barthelet
Conseil en Gestion de Patrimoine -
Juriste Droit Patrimonial



Benoît Berchebru
Directeur de l'Ingénierie
Patrimoniale Groupe
NORTIA DLPK



Alexandre Boutin
Directeur de l'Ingénierie
Patrimoniale Groupe PRIMONIAL



Cécilia Broto
Diplômée notaire, juriste
conférencière



Marion Chapel-Massot
Dirigeant DECARION



Roseline Charasse
Directrice ingénierie patrimoniale
CIC Banque Privé Ile de France



**Marie Amandine
Chauvin Bonansea**
Conseiller en gestion et
organisation du patrimoine



Jean-Baptiste Chelle
Directeur associé, département
fiscal et patrimonial
ARTHAUD- ASSOCIÉS



Olivier Chomono
Directeur associé LA
CURATELAIRE



Bruno Chretien
Président INSTITUT DE LA
PROTECTION SOCIALE
Président FACTORIELLES



Fabrice Collard
Notaire à Paris



Denis Cohen Bengio
Directeur FINANCIAL
SOLUTIONS - GROUPAMA
GAN VIE



Clément Dornier
Responsable structuration associé
INOVIS BY CAELIS
Fiscaliste INDOSUEZ WEALTH
MANAGEMENT



Caroline Emerique
Notaire associé KL CONSEIL



Christian Ensfelder
Gérant ECCO PATRIMOINE



Stéphane Flandin
Ingénieur Patrimonial chez Groupe
Althémis notaires



Thomas Gimenez
Chargé de recherche AUREP



Virginie Godron
Docteur en droit privé Avocate au
Barreau de Lille
Fondatrice et CEO Nomos TECH



Claude Lajugée
Associé METISSE FINANCE



Laurent Lamazère
Président LAMAZÈRE GESTION
PRIVÉE



Xavier Lebrun
Directeur en charge de l'ingénierie
patrimoniale OUDART BANQUE
PRIVÉE



Louis-Grégoire Lorgre
Associé AGAMA CONSEIL



Laura Malherbe
Ingénieur patrimonial CIC
BANQUE PRIVÉE



Marion Martin
Ingénieur patrimonial MICHEL
TIROUFLLET CONSEIL
Spécialiste retraite



Charles Nourissat
Coresponsable pédagogique
IAP Administrateur AUREP
Conseil en Gestion de Patrimoine
Indépendant



Virginie Nyez
Ingénieur patrimonial CIC



Hélène Paerels
Avocate Barreau de Lille Membre
SCM NOMOSA



Laurent Pallut
Consultant Gérant GAIA
CONSEILS



Pascal Pineau
Associé MÉTISSE FORMATION



Pascal Pineau
Responsable pédagogique IPCE
AUREP
Gérant CABINET AF2P



Mathieu Plane
Directeur adjoint département
Analyse et Prévision
OFCE SCIENCES PO



Véronique Riches-Flores
Fondatrice & Présidente
RICHES-FLORES RESEARCH
GLOBAL MACRO & THEMATIC
INDEPENDENT RESEARCH



Yohann Rio
Banquier Privé



Mathieu Robineau
Professeur de droit privé - HDR



Pierre Sabatier
Coresponsable pédagogique IAP
Président AUREP
Président PRIMEVIEW



David Seksig
Directeur général & co-fondateur
REMAKE ASSET MANAGEMENT
ISC



Charly Tournayre
Avocat, Docteur en droit - fiscalité
et ingénierie patrimoniale



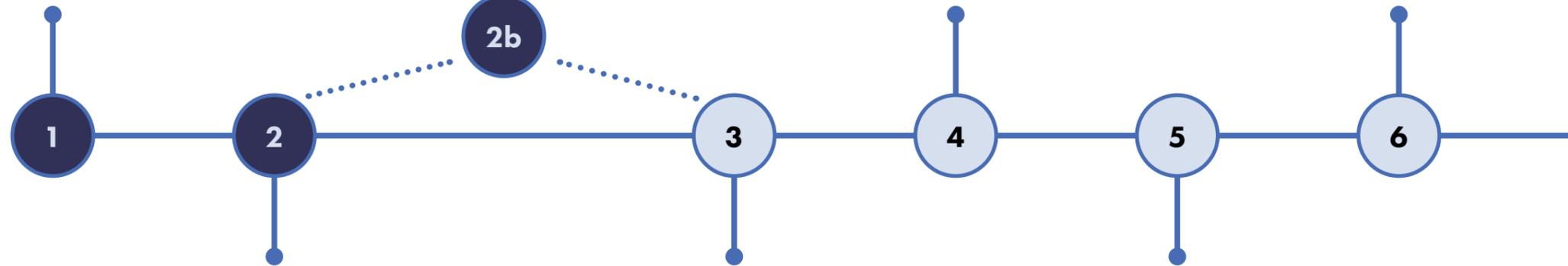
Daniel While
Directeur Recherche et Stratégie
PRIMONIAL REIM

DE LA CANDIDATURE À L'INSCRIPTION

Validation des Prérequis Professionnels

(si nécessaire) le montant de cette procédure est de 300 €

Vérifier les Prérequis
[\(page 5\)](#)



Renseigner le dossier de candidature

Éligibilité
examen de la candidature

Réponse
dans un délai de 15 jours

Financement
en cas d'acceptation de votre candidature, vous disposerez alors de 6 semaines pour finaliser les modalités de financement de votre formation

Validation
de l'inscription avec finalisation du dossier de financement

VOS INTERLOCUTRICES

Laurence Duchet
Assistante administrative et pédagogique



Sandrine Lardeur
Assistante administrative et pédagogique



04 73 17 15 10
contact@arep.com

FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?



• La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

• Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



Hélène Lasfargues
Référente handicap
referent@arep.com

Plusieurs possibilités vous sont ouvertes selon votre profil :

- Je suis salarié
ou
• Je suis à mon compte* **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**
- Je suis demandeur d'emploi **AIF**
- Je suis particulier **Financement personnel**

* (pro, indépendant et chef d'entreprise)

NOS AUTRES FORMATIONS

Développer vos compétences pour répondre au mieux aux problématiques et attentes spécifiques de vos clients:

- Conseiller le Chef d'Entreprise dans la gestion de son patrimoine professionnel et privé – **CCE**
- Conseiller le Client dans la gestion de son patrimoine à l'International – **CCI**
- Gestion du Patrimoine des Seniors – **GPS**
- Métiers du Family Office – **MFO**
- Ingénierie en Allocation Patrimoniale – **IAP**

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

LES +

- Des formations d'expertise, dispensées par des professionnels reconnus dans leurs domaines.
- Des formations pratiques et opérationnelles

LES +

Des Thèmes d'actualités, différents chaque année

Des sujets intéressants toutes les spécialités (particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...)

La possibilité de valider, chaque année, des heures de formation réglementaires grâce à des formations pratiques et opérationnelles (IAS, IMMO, ...)

NOS SEMINAIRES D'ACTUALISATION

Parce qu'exercer les métiers du conseil en gestion de patrimoine exige une expertise sans cesse renouveler, l'AUREP propose chaque année 2 séminaires d'actualisation :

- Le premier s'intéresse principalement aux actualités de la gestion du patrimoine personnel et professionnel. (le prochain aura lieu en mars 2025)
- Le second propose une approche internationale de la gestion du patrimoine. (le prochain aura lieu en novembre 2024)

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

LE CLUB AUREP ALUMNI

Créé dans un esprit associatif et convivial cher à l'AUREP, les objectifs du Club AUREP Alumni sont de :



- Rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP,
- Maintenir une relation durable et proactive entre les équipes de l'AUREP et les anciens élèves,
- Entretenir et développer les relations inter professionnelles,
- Favoriser l'insertion professionnelle.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

NOTRE ÉQUIPE, AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

SCOLARITÉ ET PÉDAGOGIE



Laurence Duchet
Assistante administrative et
scolarité



Sandrine Lardeur
Assistante administrative et
scolarité



Laureen Heck
Assistante administrative



Virginie Fontanier
Assistante pédagogique



Hélène Lasfargues
Responsable ingénierie
pédagogique

DÉVELOPPEMENT



David Pouyet
Responsable développement



Émilie Cochet
Responsable commercial



Élodie Courage
Responsable communication



Marion Chambaudie
Assistante communication



Lucas Pouderoux
Alternant graphiste

SCIENTIFIQUE



Natacha Fauchier
Responsable scientifique et
pédagogique



Thomas Gimenez
Chargé de recherche



Claire Pouchol
Responsable qualité et
certification



Virginie Louis-Rose
Responsable comptabilité
et gestion



Mathieu Vieira
Directeur général

QUALITÉ

COMPTABILITÉ

DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pierre Sabatier
Président AUREP



Jean Aulagnier
Vice-président AUREP



Charles Nourissat
Trésorier



Dominique Germain
Secrétaire



**Séverine Lours Flottes
de Pouzols**
Administratrice



Olivier Chomono
Administrateur

RESTONS EN CONTACT

[Inscrivez-vous à notre newsletter](#) pour :

- Recevoir, gratuitement, les éclairages et actualités patrimoniales rédigés par notre pôle scientifique
- Être informé des dernières actualités de l'AUREP

Retrouvez-nous sur aurep.com

